

Vaccins contre le Papillomavirus (HPV)

Les points clés

> DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'infection à Papillomavirus humain (HPV) est une Infection Sexuellement Transmissible (IST) transmise souvent au début de la vie sexuelle lors de rapports sexuels avec ou sans pénétration. Bien qu'efficace pour les autres IST, l'usage de préservatifs ne protège donc qu'en partie de l'HPV.

> LES COMPLICATIONS

L'infection persistante par un (ou des) HPV est la cause principale des complications (99,7%). Il en existe près de 100 sérotypes différents dont une quarantaine qui infectent la sphère anogénitale.

> Le cancer du col utérin

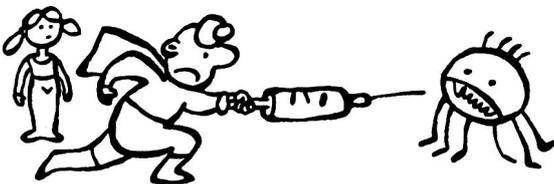
Sa fréquence a diminué depuis l'arrivée du dépistage par le frottis cervical. Il reste le 5^{ème} en fréquence chez la femme en Belgique. Un peu plus de 600 cas surviennent chaque année.

Dans la majorité des cas, le virus disparaît en 1 à 2 ans. Mais dans 10 % des cas, il persiste. Dans ce cas, il peut alors engendrer une lésion au niveau du col qui peut elle-même évoluer vers une lésion précancéreuse. Celle-ci peut soit guérir, soit persister et évoluer vers un cancer. Il s'écoule en général 15 à 20 ans entre l'infection à HPV et l'apparition d'un cancer.

> Les verrues génitales ou condylomes

> Les lésions précancéreuses, les cancers génitaux et de l'anus.

> LES VACCINS PREVENTIFS



- L'un, le Cervarix[®], protège contre deux types d'HPV responsables de plus de 70% des cancers du col.

- Les autres, Gardasil 9[®] et Gardasil[®], protègent en plus contre d'autres types d'HPV cancérogènes et contre deux types responsables de la majorité des verrues génitales.

NB. Un schéma initié avec un vaccin donné doit être terminé avec ce même vaccin. Le vaccin provoque souvent une réaction locale et une douleur transitoires au site d'injection et parfois, un peu de fièvre.

Les candidats au vaccin

> Indications

- **La vaccination est recommandée à tous les adolescents filles ou garçons de 9 à 14 ans inclus ;**

- **Elle est conseillée chez les jeunes femmes et hommes de 15 à 26 ans inclus - Recommandée chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (jusqu'à 26 ans inclus) et chez les personnes immunodéprimées.**

NB. Pour être pleinement efficace, elle doit être effectuée avant la rencontre avec le virus.

> Les modalités de vaccination

- **Avant 15 ans :** la vaccination consiste en 2 injections intramusculaires espacées de 5 à 13 mois maximum.

- **Après 15 ans :** la vaccination consiste en 3 injections intramusculaires. Il faut respecter certains intervalles entre les injections. Les 3 doses doivent être administrées de préférence en moins d'un an.

NB. Les vaccins anti-HPV ne protègent ni contre tous les cancers du col de l'utérus ni contre toutes les lésions précancéreuses.

> Le remboursement ou la gratuité

En Fédération Wallonie Bruxelles, le vaccin est disponible gratuitement via la médecine scolaire pour les jeunes filles de 13-14 ans.

En dehors de la médecine scolaire, il est remboursé uniquement pour les jeunes filles qui reçoivent leur première injection entre 12 et 19 ans.

Le frottis cervical

Pour la prévention du cancer du col de l'utérus, le frottis cervical est essentiel.

Il est recommandé tous les 3 ans chez toutes les femmes entre 25 et 65 ans, qu'elles soient vaccinées ou non. Son but est de dépister au tout début les lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus.

Rédaction : Dr MSustersic, août 2010. **Mise à jour, adaptation :** Comité de lecture de la SSMG, Dr MSustersic, mars 2018. **Sources :** Avis n°9181 du Conseil Supérieur de la santé consulté 2017. www.ebmpraticenet.be consulté en mars 2018. **Contact :** melaniesustersic@yahoo.fr
Illustration : ORoux. **Mélès@Tous droits réservés**